



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **OPERATION COUP DE POING ANTI-TAGS SUR LE CENTRE HISTORIQUE**

Toutes les villes sont confrontées à la prolifération des tags. Si les monuments historiques sont, la plupart du temps préservés, les bâtiments privés et publics du centre historique qui participent du patrimoine de Cahors sont, malheureusement, trop souvent tagués. Cet état de fait contribue au sentiment de déshérence de certains secteurs particulièrement touchés.

L'inventaire sur le centre ville a répertorié près de 800 m<sup>2</sup> de murs, de portes de garage ou d'entrée, de façades et de volets impactés. Cette situation, intolérable du point de vue du cadre de vie des habitants, participe d'un sentiment d'agression que la collectivité ne pouvait tolérer plus longtemps. Cet automne, elle a donc programmé une opération coup de poing pour réaliser un nettoyage des espaces dégradés identifiés.

#### **Nettoyage et surveillance accrue :**

L'opération de nettoyage s'accompagne d'une démarche active de veille menée par les autorités de police afin de prendre sur le fait les éventuels nouveaux auteurs, la sanction étant une réponse indispensable contre les auteurs de ces incivilités destructrices au coût important pour la collectivité.

#### **Mise en place de la nouvelle stratégie de détagage :**

L'intervention sur des bâtiments privés est règlementée. Une collectivité ne peut enclencher de procédure de nettoyage sans l'autorisation des propriétaires. Une procédure longue et fastidieuse qui fragilise les actions visant à lutter efficacement contre les tags. Cette autorisation obligatoire limite les interventions et augmente le temps de réaction de plusieurs mois, elle contribue à donner un sentiment d'impunité et de laisser faire pour les tagueurs.

Pour dépasser cette contrainte tout en restant dans le cadre réglementaire, la Ville de Cahors a modifié la procédure. Un long travail de repérage des tags et d'identification des propriétaires a été mené. En parallèle, tous les propriétaires du centre historique ont été avertis par un courrier recommandé avec formulaire de décharge autorisant, avec tacite reconduction, la collectivité à procéder au nettoyage. Si le propriétaire ne se manifeste pas, cette non-réponse vaut acceptation. Seul un refus clairement exprimé pourra empêcher l'opération de détagage d'être menée.

#### **L'opération de cet automne, la phase opérationnelle :**

**Au total, quatre semaines d'intervention seront nécessaires pour effacer 620 m<sup>2</sup> de tag.**

**La semaine prochaine, du lundi 17 au vendredi 21 novembre, certaines rues du centre historique vont être traitées en priorité :**

**Lundi 17 novembre :**

rue de l'Université, rue Saint-Urcisse, rue Mascoutou

**Mardi 18 novembre :**

rue de la Légion-d'Honneur, rue Fondue-Basse, rue Saint-James, rue de la Chantrerie

**Mercredi 19 novembre :**

rue du Château-du-Roi, rue des Soubirous, rue des Mirepoises, rue Pégry

**Jeudi 20 novembre :**

rue Sainte-Barbe, rue Hébrard, rue Brives, rue Nationale (de la place Rousseau à la place Metges)

**vendredi 21 novembre :**

rue Saint-Barthélémy, rue Pagnol

**Ces interventions vont être réalisées sous circulation dans la plupart des rues pour éviter au maximum de gêner les commerçants et les riverains, et n'entraîneront que peu de perturbations.**

**Cependant certaines rues nécessitent une fermeture de la circulation, il s'agit de :**

**Lundi 17 novembre :**

- Rue Saint-Urcisse de 8h à 12h
- Partie basse de la rue Clemenceau à partir de l'angle de la rue Nationale (le matin 2h)
- Rue Saint-James, rue Mascoutou et rue de l'Université (après-midi)

**Mardi 18 novembre :**

- Rue de la Légion-d'Honneur à l'angle de la rue Salvat, rue Saint-Pierre (stationnement interdit sur 3 emplacements)
- Rue Saint-André, rue Fondue-Haute entre la rue du Portail-Alban et l'Hôtel de Ville (après-midi)

**Mercredi 19 novembre :**

- Rue Pagnol (2 heures le matin)
- Rue du Château-du-Roi à partir de la rue Feydel (l'après-midi)

**Jeudi 20 novembre :**

- Rue de l'Université, rue Sainte-Barbe, rue Hébrard et rue des Maures (le matin)
- Rue Nationale de la rue Brives à la place Metges (de 13h 30 à 15h), rue Mascoutou et rue des Badernes (de 15h à 17h 30)

**Contacts presse Direction de la Communication**

Hôtel de Ville, 73 boulevard Gambetta -Tél. 05 65 20 87 07 ou 05 65 20 87 12

[www.mairie-cahors.fr](http://www.mairie-cahors.fr)